

LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- Des Perciquois à l'honneur
- Quelques perles
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Histoire de Percey
- Photos d'hier
- Recettes
- Etat civil - Infos pratiques

Août 2014 - N° 20



LE MOT DU MAIRE

Ils avaient entre 20 et 30 ans en août 1914. Ils sont partis sous le soleil pour se retrouver sous un déluge de feu. Notre nouveau perciquois vous fait partager les événements qui ont amené les mobilisés de notre village à quitter celui-ci en pleine moisson. Début septembre 1914, le premier fils de Percey, mort pour la France, endeuillait notre commune.

Fin avril, le contrat de Franck KOHL a pris fin. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa future vie professionnelle, en espérant que l'expérience qu'il a acquise au sein de la commune lui soit bénéfique. De fait, le conseil municipal m'a autorisé à recruter un nouveau contrat aidé par l'Etat. C'est le quatrième jeune perciquois qui bénéficie de notre volonté d'aide à l'insertion professionnelle. Patrice CORDIER, habitant lui aussi à Percey, accompagnera notre employé communal pendant un an. Vous avez pu l'apercevoir dans les rues du village dès le mois de juin. Nous lui avons confié la rénovation des murs de l'extension du cimetière : nettoyage et mise en peinture sont en cours pour que ce lieu soit plus agréable à la vue. D'autres travaux de remise en état et d'entretien lui seront confiés.

La rentrée scolaire, avec son changement de rythme a vu l'arrivée d'un nouvel instituteur, Romain BERGER remplace Sabrina RATIER. Romain, habite dans l'Aube, et nous arrive de l'école de Beugnon. Il dirigera une classe de 27 élèves composée de CM1 et CM2. Souhaitons-lui une bonne rentrée placée dans le contexte des nouveaux rythmes scolaires. Ceux-ci sont applicables dès cette rentrée. Par conséquent, nos enfants iront à l'école le mercredi matin. Les heures quotidiennes d'enseignement seront donc réduites, ceci pour le bien-être des enfants, paraît-il. Ils rentreront chez eux plus tôt ou iront à l'accueil péri-scolaire de Germigny.

Encore une bonne nouvelle, si l'on peut dire... La rue de la Fontaine a l'honneur et l'avantage de vous annoncer la naissance de 3 portées de chatons. C'est-à-dire 12 nouveaux arrivants. Vous pouvez facilement imaginer le contingent de chats qui sera atteint d'ici 2 à 3 ans. J'en appelais déjà à la responsabilisation des propriétaires lors d'un précédent perciquois. En effet, il y a un vrai risque de surpopulation féline. Il y a des possibilités qui sont offertes pour éviter la prolifération des animaux, dit de compagnie, mais la stérilisation en est le meilleur moyen.

Depuis quelques mois, nous participons aux travaux de la nouvelle Communauté de Communes du Florentinois, fruit de la fusion de notre précédente communauté de communes d'Othe-en-Armançon avec la Communauté de Communes du Florentinois. Ceci entraîne des modifications et des évolutions. Notamment, un nouvel appel d'offres concernant la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, qui nous a amenés à modifier le jour de ramassage. La collecte a lieu désormais le vendredi matin.

La compétence voirie, transférée à la CCF, nous a apporté un service supplémentaire : le balayage des rues à périodes régulières. Les investissements engagés par la CCF avant sa fusion suivent leurs cours : aménagements du terrain d'aviation de Chéu et du port de plaisance de St Florentin, prise en charge de l'ancien terrain militaire de St Florentin. L'intégration des différentes communes au sein de cette nouvelle CCF se fait très lentement, dirigée par un président directif et qu'il faut contenir.

Je profite de cette tribune pour vous rappeler que le bac à déchets qui se trouve devant le cimetière est réservé aux résidences secondaires. En effet, depuis quelques mois, ce bac croule sous les déchets. Y aurait-il plus de résidences secondaires ou celles-ci auraient-elles plus de déchets ? Quoi qu'il en soit, ce bac sera probablement supprimé dans les prochains mois. En effet, la CCF aura à faire un choix entre la taxe ou la redevance des Ordures Ménagères. Le choix d'une part incitative, en fonction de la levée ou de la pesée, impliquerait l'identification personnelle de la poubelle au lieu d'habitation.

Je vous laisse parcourir votre périodique et vous souhaite de passer un agréable moment,

Bonne lecture à tous.

Daniel Boucheron

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du jeudi 15 mai 2014 :

- Désignation des représentants de la commission communale des impôts directs :
La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du conseil municipal, il est donc nécessaire de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune. Les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants seront désignés par la Direction des services fiscaux d'Auxerre sur une liste de 24 contribuables envoyée par le conseil municipal de Percey.
- Vente de bois : Monsieur SCHENDORFF Cédric avait été autorisé à exploiter une parcelle de bois appartenant à la Commune de Percey au tarif fixé à 7 € le stère. Il a exploité 5 stères, soit un recouvrement de 35 €.
- Proposition de vente d'un terrain à la Commune : M. ZAROUALA propose de vendre à la commune, une parcelle de terre de 835 m² (ZH 45, sise sur Biot) pour la somme de 500 €, hors frais de notaire et d'enregistrement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer tout acte relatif à cette vente.
- Approbation du plan de zonage d'assainissement : Approbation du zonage d'assainissement et pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.
- Travaux à la salle des fêtes : La commission « Travaux et Bâtiments » s'est réunie le mardi 13 mai 2014 pour présentation des différents devis concernant les travaux de la salle. Choix des entreprises :
 - Peinture : C. AUDIGÉ
 - Electricité : FM EGI
 - Faux-Plafond : DENIS BOUCHERON MENUISERIE
- Assainissement chemin forestier : La commission « Voirie » s'est réunie le 25 avril 2014 et propose des modifications techniques par rapport au devis initial. Le compte-rendu de cette commission est distribué lors de cette réunion et joint au registre. Le conseil décide et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
- Contrat aidé : Monsieur le maire indique que le contrat aidé de « cantonnier », s'est terminé le 30 avril dernier. Il sollicite l'avis du conseil quant au renouvellement d'une telle expérience sur la commune. Les expériences précédentes ayant été concluantes et une première étape professionnelle pour un jeune de la commune en rupture scolaire.
- Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes : Les tarifs de la salle des fêtes sont restés stables plusieurs années mais il convient d'ajuster la période de chauffage qui s'allonge depuis ces dernières années. Il est décidé une majoration de chaque tarif de 5 € et la redéfinition suivante de la période « été/hiver » :
 - « Été » du 15 mai au 15 octobre
 - « Hiver » du 16 octobre au 14 mai.

Ces modifications sont applicables sur les locations à partir du 16 octobre 2014.

Tarifs de la location <i>Applicables au 16 octobre 2014</i>		ETE 15/05 au 15/10	HIVER 16/10 au 14/05
1 Jour	Habitants de PERCEY	100 €	140 €
	Hors PERCEY	135 €	175 €
2 Jours	Habitants de PERCEY	115 €	165 €
	Hors PERCEY	150 €	200 €
3 Jours	Habitants de PERCEY	130 €	195 €
	Hors PERCEY	185 €	250 €

- Informations diverses : Réflexion concernant la proposition de vente à la commune de la licence IV de l'Auberge des Pêcheurs. Le conseil municipal demande de plus amples informations concernant la mobilité de cette licence, et les conditions d'utilisation de celle-ci. De plus, le prix proposé par le vendeur paraît beaucoup trop élevé.
- Questions diverses :
 - Plantation d'arbres au long du terrain de boules : Ces plantations seront réalisées à l'automne.
 - Problèmes liés à la proximité des arbres de la propriété CORBACH dans le nouveau cimetière : M. Le Maire va rencontrer les propriétaires.
 - Aménagement du square : Contacter des entreprises pour offres.

Réunion du vendredi 20 juin 2014 :

- Désignation du délégué et des 3 suppléants « élections sénatoriales » :
 - Monsieur Daniel BOUCHERON, délégué
 - Monsieur Maurice JAMBON, suppléant 1
 - Monsieur Daniel BONNETAT, suppléant 2
 - Madame Véronique FOURNIER, suppléant 3
- Redevances d'occupation du domaine public EDF et ORANGE :
 - Montant de la redevance EDF : taux maximum soit 195 € pour l'année 2014
 - Montant de la redevance Orange : 229,68 € pour l'année 2014
- Décision modificative n° 1 : Ajustement de certains chapitres du budget afin de permettre l'achat du terrain et le paiement des frais notariés.
- Travaux au monument aux morts : A l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, sur proposition de Monsieur le Maire, il serait souhaitable de restaurer le mur côté nord entourant le terrain du monument aux morts, ainsi que le socle du monument et les socles supports d'obus. Deux devis sont présentés au conseil. Il est décidé que l'arrachage des thuyas sera fait par les cantonniers.

Les travaux sont confiés à l'entreprise FORTINI, ils ne pourront être engagés qu'après fourniture et pose des chapeaux de murets par M. Alain LUDEAU.

- Motion de soutien à l'action de l'association des maires de France (AMF) : Monsieur le maire informe le conseil municipal, d'un courrier de l'AMF tirant la sonnette d'alarme sur les conséquences d'une baisse massive des dotations de l'Etat sur 4 années consécutives. Il demande au Conseil Municipal d'en prendre connaissance et de procéder à son adoption.
- Informations diverses :
 - Réparation d'une bouche de lavage rue Albert Joly. Présentation de deux devis. L'entreprise FORTINI est retenue.
 - Carte communale : Décision du Préfet provisoirement négative.
 - SIRTAVA : Présentation des missions du SIRTAVA.
 - Place de la Mairie et accessibilité : La commune est tenue de mettre le bâtiment de la mairie/école aux normes de l'accessibilité pour le 01/01/2018. Une étude est en cours.
 - Cimetière : Monsieur le maire a rencontré M. CORBACH afin de lui signifier qu'il serait souhaitable d'entretenir sa propriété au long du nouveau cimetière. M. CORBACH a donné son accord pour l'élagage des arbres et un entretien en commun.

Monsieur Michel VILLETARD

est à l'honneur

Le 28 juin 2014 à Verrières-le-Buisson, où il réside, monsieur Michel VILLETARD a été honoré des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il y a 70 ans, Michel a participé à la défense et à la libération de la France en combattant dans le Jovinien au sein de la résistance française.

Tous tes amis perciquois sont fiers de toi et te félicitent.

Daniel Boucheron



Des nouvelles de nos deux championnes.



Claire BERNARD a encore fait parler la poudre en 2014. Spécialiste du tir à la carabine, elle a dominé les championnats départementaux et régionaux en s'imposant sur la plus haute marche.

Julie PIROELLE s'est distinguée à Marseille au championnat de France des pompiers. Dans sa catégorie, elle a terminé première au lancer du poids. Mais surtout Julie a participé au championnat de France junior d'athlétisme. Dans sa spécialité de lancer du marteau, avec un jet à 48m30 elle a pris une très encourageante cinquième place, à 1m50 du podium.



QUELQUES PERLES

-Savez-vous pourquoi les chats n'aiment pas l'eau ? Dans l'eau minet...râle.

-Etre français, c'est vivre dans un beau pays sans guerre, sans volcan, sans tremblement de terre... par contre il y a souvent des manifestations.

-Les végétaux fixent l'oxygène sur leurs feuilles grâce aux globules verts.

-Au Japon, le manque de place oblige les autorités à construire des aéroports sous marins.

-Ma fille ne pourra pas aller à la piscine... Elle n'a pu s'épiler qu'une jambe.

-François Hollande a été élu pour remplacer monsieur Nicolas de la République sur le trône de l'Elysée Française

-Question posée au Bac : Qu'est-ce-que le PIB ?

Réponse : Le Pays B est un pays qui vient après le pays A.

-Le test de l'eau potable est un test destructif. Pour savoir si une eau est potable, il faut la boire et regarder si on ne meurt pas. Si on meurt c'est dommage, parce qu'on ne pourra pas faire d'autre test.



COMITE DES FÊTES - CLUB DE L'ESPERANCE

Vide-greniers/marché perciquois du 11 mai 2014 :

Cette année la météo n'était guère engageante. La motivation de tous les bénévoles n'a été que plus forte afin d'accueillir les quatre-vingt exposants, artisans, commerçants spécialistes de produits régionaux.

Les visiteurs furent nombreux, malgré le temps capricieux, à parcourir les rues de la manifestation.



Fête de la musique du 21 juin 2014 :

Cette année, la fête de la musique se déroulait aux Croûtes sur le thème des soixante-dix ans du débarquement de la deuxième guerre mondiale. A cette occasion, un camion des années 1940, appartenant à la famille VALLET fut décoré. Deux jeeps de la même époque encadraient le camion.

Après un passage dans les rues de Percey, le convoi se dirigea vers la ferme des Plants pour aller ensuite aux Croûtes. Un accueil chaleureux attendait ce convoi atypique.

La soirée était lancée dans une ambiance très amicale et chaque commune a proposé des divertissements sur des thèmes variés.

La soirée se prolongea tard dans la nuit et se termina par la dégustation de la soupe à l'oignon.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette édition soit un moment de détente et de rapprochement entre villageois.



La danse des collants présentée par l'équipe de Percey



Repas des activités du mercredi 25 juin 2014 :

C'est autour d'un buffet campagnard que se sont retrouvés les amateurs de jeux d'intérieur. Les discussions et la bonne humeur étaient, comme de coutume, au rendez-vous. Après les agapes, place au jeu !



Repas républicain du 14 juillet 2014 :

Tradition nationale oblige, l'association a organisé son buffet républicain.

Dans une ambiance de bon aloi quelque quarante personnes ont apprécié le buffet concocté par le traiteur, monsieur BECARD.

L'après-midi a vu des joueurs de pétanque disputer de nombreuses parties sur le terrain jouxtant la salle des fêtes et d'autres personnes s'adonner à divers jeux de société à l'intérieur de la salle.

Journée agréable, conversations détendues, après-midi sympathique qui ne demanderait qu'à être suivi par plus de Perciquois.



Repas champêtre, feu d'artifice du 23 août 2014 :

La soirée fut chaleureuse. Après l'apéritif qui a vu les convives se côtoyer et deviser un bon moment, le repas tiré du sac a calmé l'appétit des participants.

Le feu d'artifice a été fort apprécié par les invités et quelques badauds.



Etant donné le désintéressement des Perciquois pour cette manifestation, l'association ne la reconduira pas l'an prochain.

Randonnée nocturne et repas gourmand du 30 aout 2014 :

La soirée étant clémente, les marcheurs petits et grands, chacun à son rythme, furent nombreux à s'adonner à leur sport. Les étapes gourmandes ont eu un très bon accueil. La satisfaction de déguster un plat chaud, sous abri, a ravi les soixante-quinze randonneurs. A la ferme des Plants, certains se sont étonnés de voir clignoter, au loin, les éoliennes de Beine. Une promesse a été faite, se retrouver l'an prochain, encore plus nombreux pour profiter de la campagne Perciquoise, la nuit.



Votre avis nous intéresse :

L'association a pour projet une sortie détente à vélo ? Qu'en pensez-vous ?

Votre avis nous intéresse. Pour cela, téléphoner au président au 06 07 70 32 69 ou laisser un message dans la boîte aux lettres de la mairie.

BOULANGERIES DE GERMIGNY et FLOGNY-LA-CHAPELLE



La nouvelle direction est heureuse de vous accueillir dans ses boutiques de Germigny et de Flogny-la-Chapelle en remplacement de monsieur Raymond DROUET, parti à la retraite après 47 années de boulangerie.

Thierry et Cécile GUICHARD vous proposent de découvrir leurs nombreuses spécialités de pains aux céréales, les gougères, les brioches maison ainsi que de nombreuses pâtisseries et gâteaux de fêtes (sur commande).

Toute l'équipe se tient à la disposition du particulier, du professionnel et des nombreuses associations, et vous accueille à Germigny du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et du samedi au dimanche de 7h00 à 19h30.

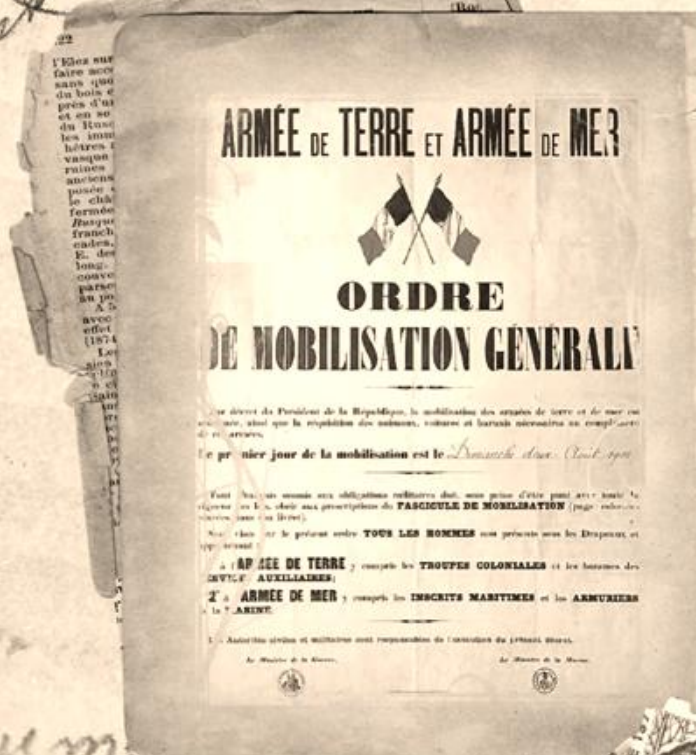
La boutique de Flogny-la-Chapelle sera ouverte du lundi au dimanche de 8h00 à 12h30 et les mercredis de 15h30 à 18h30.

M. Guichard reprend la tournée itinérante, très attendue par les clients des villages situés entre Flogny-la-Chapelle et Germigny, du mardi au dimanche de 9h00 à 14h00 selon le lieu.

Faites-vous connaître si vous êtes intéressés par un arrêt près de chez vous ☎ 03.86.35.14.76.

PERCEY

1914



Regard sur le Passé

LA GRANDE GUERRE 1914/1918

En ces années anniversaires de la première guerre mondiale, nous avons choisi de vous faire suivre, du mieux que possible et sans parti pris, ces quatre années d'enfer commencées le 2 août 1914 et terminées par l'Armistice du 11 Novembre 1918.

C'est le premier conflit totalement mondial.

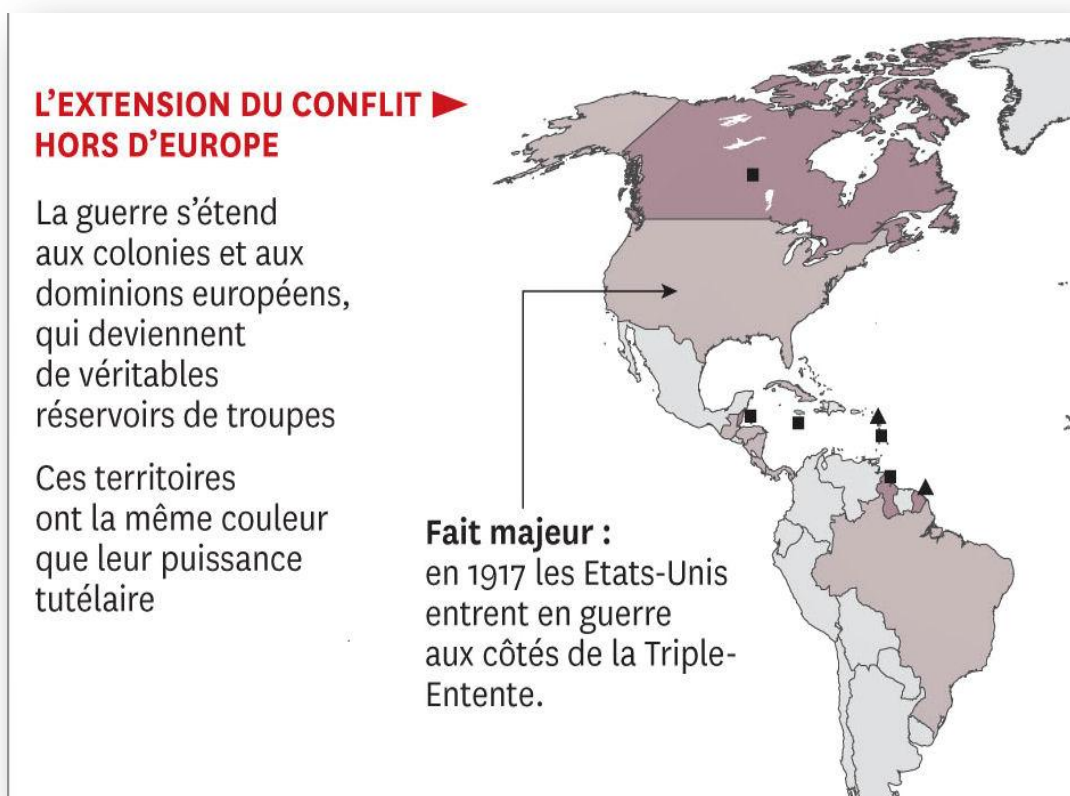
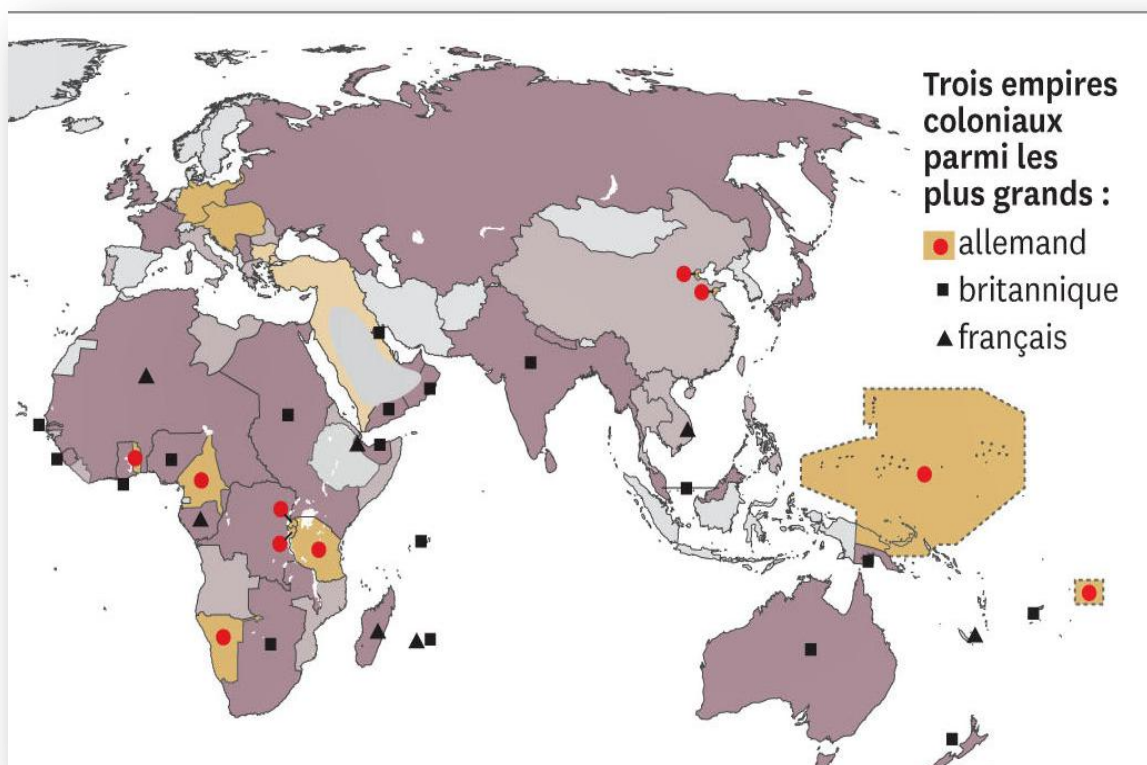
L'Europe en 1913:



image du web

L'Europe, impérialiste et prospère, atteint en 1913 l'apogée de sa puissance. À la veille d'une guerre mondiale qui la laissera exsangue, elle s'impose comme le continent des innovations scientifiques, de l'effervescence artistique et du développement des idées socialistes.

Ci-dessous la carte de l'Europe et ses colonies engagées dès 1914 et ensuite l'extension vers les pays hors d'Europe !



Nous sommes le 28 juin 1914. Un soleil radieux brille sur Paris et, à l'hippodrome de Longchamp, le président de la République, Raymond POINCARE, assiste aux courses de l'après-midi.

C'est là qu'un fonctionnaire du Quai d'Orsay vient lui annoncer discrètement que l'archiduc FRANÇOIS-FERDINAND, héritier de l'Empire austro-hongrois, vient d'être assassiné ainsi que sa femme dans la petite ville bosniaque de Sarajevo.

Ci-contre :

FRANÇOIS-FERDINAND et sa femme Sophie CHOTÉK avec leurs trois enfants qui seront les premiers orphelins de la guerre. L'assassin, un jeune serbo-bosnien de 18 ans et ses complices, sont facilement appréhendés. Les armes auraient été fournies par le gouvernement serbe.

Personne n'imagine à ce moment là, que ce triste événement de Sarajevo va bouleverser le monde. Un traumatisme majeur marquera profondément et durablement l'Europe et entraînera dans le monde entier des mutations dont personne n'avait prévu l'ampleur.



Au début, rien ne laisse prévoir une aggravation des relations entre l'empire austro-hongrois et le petit royaume de Serbie, mais brutalement, le 23 juillet, l'Autriche adresse un ultimatum à la Serbie.

Le 25 juillet, NICOLAS II, tsar de la grande Russie qui vient de recevoir la visite du président Français Raymond POINCARÉ, fait savoir qu'il soutient la Serbie.

Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie, qui se sent soutenue par le Kaiser allemand GUILLAUME II, en déclarant la guerre à la Serbie, ouvre le grand bal.

Cette guerre opposa les familles royales apparentées par le mariage :

Les souverains de trois grands empires d'Europe sont **GEORGE V** roi d'Angleterre, de ses dominions (le Commonwealth britannique : Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Irlande) et empereur des Indes - **GUILLAUME II** empereur d'Allemagne et roi de Prusse - **NICOLAS II** tsar de la grande Russie.

GEORGE V, GUILLAUME II et l'épouse de NICOLAS II, Alix de HESSE dont le prénom russe sera Alexandra Fiodorovna sont les petits-enfants de la reine Victoria d'Angleterre.

Depuis 30 ans une course aux armements et aux effectifs pousse la France et l'Allemagne à se doter de moyens militaires au moins équivalents à ceux du possible adversaire. Le développement très rapide d'une puissante marine de guerre allemande inquiète et agresse la Grande-Bretagne qui se veut maîtresse des mers et ne peut accepter la concurrence.

A partir du 30 juillet, plus de 10 millions d'hommes sont appelés à rejoindre les casernes.

Ci-contre l'empire Ottoman de 1815 à 1914

Le 30 juillet 1914, la Turquie conclut un traité avec l'Allemagne et trois mois plus tard elle entre en guerre du côté allemand.

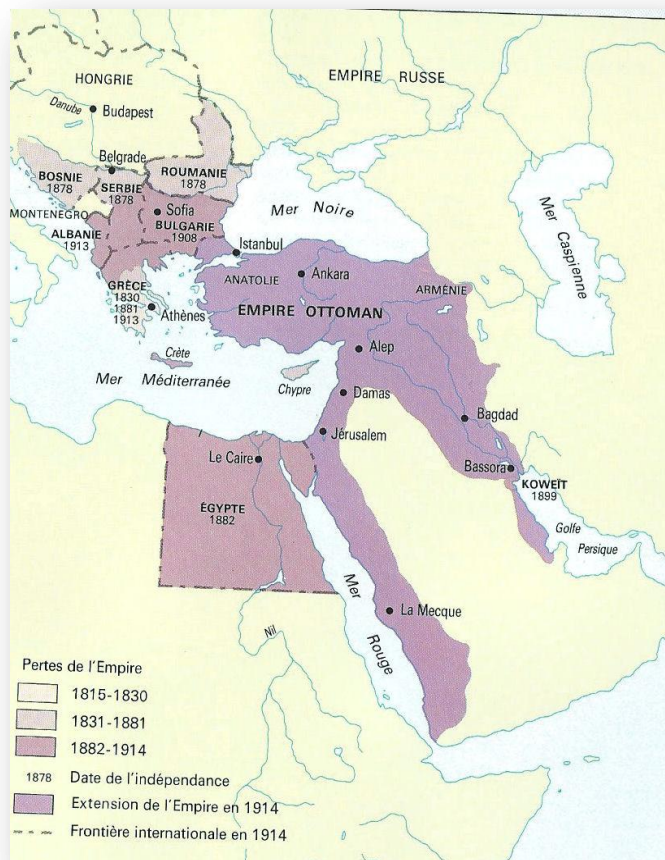
Le 31 juillet, assassinat à Paris de Jean JAURES, hostile à la guerre il est tué par Raoul VILLAIN, un étudiant nationaliste déséquilibré qui sera acquitté en 1919. Il sera finalement tué par des anarchistes en 1936 à Ibiza pendant la guerre d'Espagne

Le 1er août l'Allemagne déclare la guerre à la Russie,

Le 3 août elle déclare la guerre à la France.

Le 4 août le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.

Et l'Allemagne déclare la guerre à la Belgique qu'elle envahit le même jour.



2 AOÛT : MOBILISATION GÉNÉRALE en FRANCE :

Tous les Français soumis aux obligations militaires sont mobilisés. Tous ceux déjà sous les drapeaux sont engagés d'office dans le conflit.

LES RÉGIMENTS SE PRÉPARENT DANS NOTRE DÉPARTEMENT :

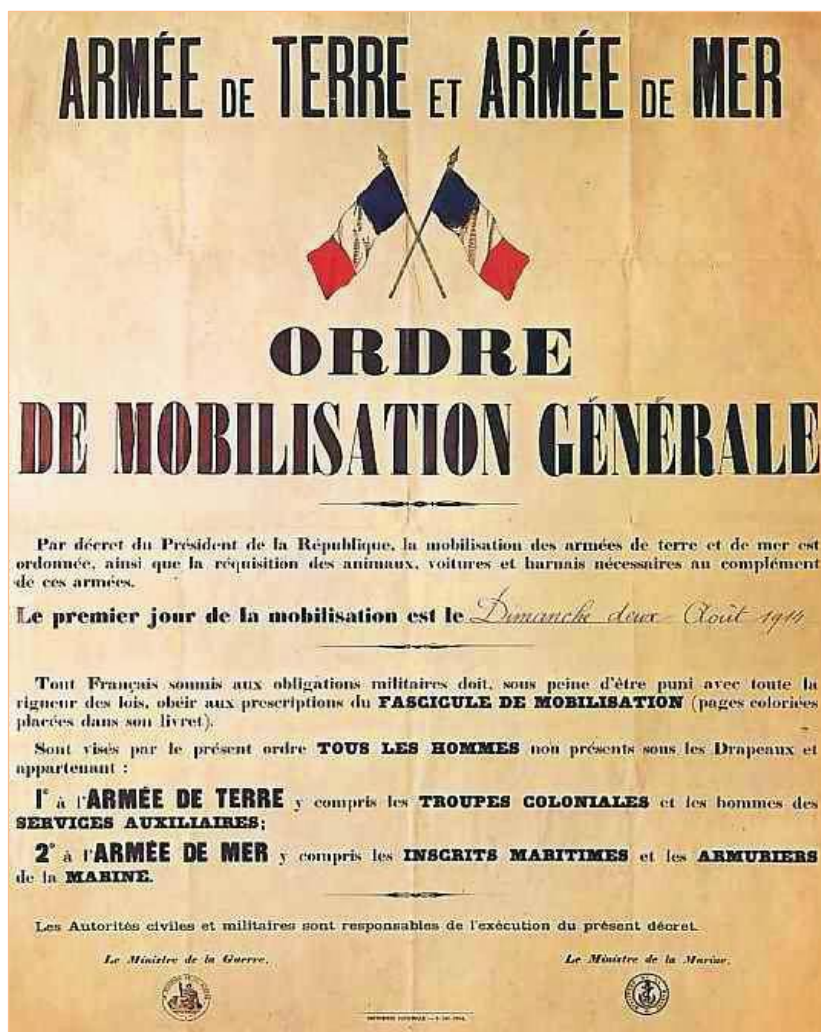
Les troupiers du **4^{ème} régiment d'infanterie d'Auxerre**, toute la journée du 2 août, préparent des cantonnements dans les locaux disponibles de la ville pour recevoir les appelés et les réservistes. Ces derniers formeront le **204^{ème} régiment de réserve**.

Les régiments de réserve se rattachaient aux régiments d'active, dont ils reprenaient la numérotation augmentée de 200. Le régiment de réserve du 4^e RI était ainsi le **204^e RI de réserve**. Le lieu de recrutement et de garnison était le même, et la plupart des réservistes de 1914 partirent dans la réserve du régiment où ils avaient fait leurs classes. Cette distinction entre active et réserve ne fit pas long feu. Très vite on employa les régiments aux mêmes fonctions, et il n'y eut plus de différence entre les unités.

Le **37^e régiment d'infanterie territoriale** est mobilisé le 2 Août à Auxerre sous les ordres du lieutenant-colonel BROSSIN de SAINT-DIDIER.

Le samedi 8 août 1914 à 4 heures du soir, le **289^e régiment d'infanterie de réserve de Sens** reçoit son drapeau lors d'une cérémonie sur la place de l'Esplanade. Le lieutenant porte-drapeau était un «enfant du pays» : M. REGNIER fils du conseiller général du canton de Chéroy (source : Gaston GAUDAIRE, adjoint au maire de Sens, *Une Ville pendant la guerre, Sens, 1914-1919*). Ce régiment est majoritairement composé de Parisiens et d'Icaunais.

Le 5 août 1914, le **33^e régiment d'infanterie territoriale**, à l'effectif de 13 officiers et 1009 hommes se rend en cantonnement à Saint-Clément, près de Sens sous les ordres du lieutenant-colonel ECKENSCHWILLER.



Armée active	nés entre 1891 et 1893
Réserve de l'armée active	nés entre 1890 et 1881
Armée territoriale	nés entre 1880 et 1875
Réserve de l'armée territoriale	nés entre 1874 et 1869

Le 4ème de ligne, composé de Parisiens, de Morvandiaux et surtout de Bourguignons, au début de la guerre, constitue, avec le 82^{ème} RI, la 17ème brigade qui forme avec la 18ème (113ème et 131ème R.I.) la **9ème division**. Les 9ème et 10ème divisions appartiennent au **5ème corps d'armée**. **Notre 4ème de ligne** quitte Auxerre le 5 août 1914 et prend le train sous une petite pluie fine, en empruntant la ligne Auxerre-Troyes par Saint-Florentin, sous le commandement du lieutenant-colonel DEFONTAINE. Trois bataillons : le 1er bataillon, détaché à Troyes (camp de Mailly), est conduit directement au point de concentration par le commandant ORDIONI. Le 2ème bataillon est aux ordres du capitaine BRILLAT ; le 3ème bataillon a pour chef le commandant LAMBERT.

Le 6 août, **notre 4° RI** débarque à Sampigny et gagne Woinville, où il reçoit l'ordre de s'installer défensivement face à Metz. Le 21, après avoir parcouru 40 kilomètres sous une chaleur accablante, il gagne la frontière belge.

Le **37° RIT** embarque le 6 août, il arrive le 7 à Darnieulles (Vosges) où il est rattaché aux troupes de défense du secteur nord-ouest d'Epinal et reçoit immédiatement la mission de garder les forts et d'organiser le camp retranché.

Le 204° et le 289° régiment d'infanterie formeront avec le 282° RI la **109° brigade de réserve** qui est, au moment de sa formation sous les ordres de M. le lieutenant-colonel GUY. Mobilisés dans la 5^e région, ils quittent le département le 9 août par voie de chemin de fer pour la région de Saint Mihiel. Ils occupent les Hauts de Meuse vers Liouville et Buxerulles. Entre le 17 et le 24 août, ils couvrent la zone de Pont-à-Mousson, Chambley face à Metz. Le 25, mouvement vers le nord : combats sur l'Orne.

Le 10 août 1914, les **1° et 2° bataillons du 33° régiment d'infanterie territoriale** se mettent en route par voie ferrée et arrivent à Langres le même jour. Dès le 13 août, ces bataillons exécutent des travaux de défense entre Poiseul et Bonsecourt, Neuilly-l'Évêque et Chantroi. Le 20 août, le régiment occupe le secteur ouest de Langres : Saints-Geosmes, fort de la Bonnelle, Noidant-le-Rocheux, Buzon et Perrancey.

L'avance foudroyante de l'armée allemande obligea nos régiments à un changement de front et à la retraite ce qu'ils accomplirent en manœuvrant avec perfection sans cesser de combattre de Roye à Chantilly. Le 30 août, repli, par Liancourt et Chennevières-lès-Louvres, jusque dans la région de Dammartin-en-Goële.

LES DIVISIONS D'INFANTERIE EN 1914 : *(elles évolueront au cours des 4 années de guerre)*

Le 2 août, la France mobilise 93 divisions dont 45 actives, 25 de réserve, 11 territoriales, 2 coloniales et 10 de cavalerie.

Une division comprend 4 régiments d'infanterie à 3 bataillons, 1 régiment d'artillerie de campagne à 3 groupes, 1 escadron de cavalerie et une compagnie de génie.

L'effectif théorique d'une division est d'environ 380 officiers et 15 000 hommes, 3 000 chevaux, 36 canons et plus de 500 voitures. Sur route, elle forme un convoi de 15 km de long et est commandée par un général (3 étoiles).

(Sources : Ancestramyl, Chtimiste (historique des régiments) Encyclo89, gallica BNF, Genweb)

LA GUERRE : juillet et août 1914

En France, malgré le récent assassinat de JAURES, c'est « l'Union Sacrée » face à l'envahisseur. Le 2 août, à l'heure des moissons et à la veille de vendanges prometteuses, ouvriers, patrons, paysans, bourgeois, commerçants, tous réunis par la Loi, commencent à préparer l'uniforme.

Le général JOFFRE, chef des armées, attaque en Alsace et guette l'Allemand en Lorraine, mais celui-ci passe par le Luxembourg et la Belgique. Cette violation de la neutralité de la Belgique entraîne l'intervention britannique, ce qui est une surprise pour l'Allemagne.

Un mois d'août chargé :

- le 7, les armées françaises s'emparent de Mulhouse (allemande depuis 1871) qui sera reprise par les Allemands le 10 août,
- du 7 au 16, débarquement du corps expéditionnaire britannique sur le territoire français,
- le 12, la France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie,
- le 16, les armées allemandes s'emparent de Liège en Belgique,
- Pendant ce temps, les offensives de JOFFRE s'éteignent comme feux de paille et le 21 août le Général LANREZAC désobéissant à JOFFRE se replie ce qui provoquera son limogeage. Il sera réhabilité plus tard.
- Le 22, **notre 4ème régiment d'infanterie** est engagé en Belgique avec comme objectif : Mussy-la-Ville. Il part à l'assaut en plein brouillard, baïonnette au canon. Il doit se replier sous un terrible feu d'artillerie et de mitrailleuses. Quand le régiment se regroupe le soir, 18 officiers et 200 hommes manquent à l'appel, soit un bon tiers du régiment anéanti en cette première journée d'engagement.
- le 23, défaite française dans les Ardennes, 4ème retraite sur la Meuse,
- le Japon déclare la guerre à l'Allemagne,
- le 24, les principales armées allemandes entrent en France.
- Le 25, JOFFRE doit accepter la réalité et il ordonne la retraite générale. C'est la faillite de toutes ses prévisions mais surtout pour l'armée française, les pertes sont terrifiantes : 25 000 morts certains jours.
- le 25, l'Autriche déclare la guerre au Japon,
- le 26, le général GALLIENI est nommé gouverneur de Paris.

Le 4ème RI prend position à Cléry-le-Grand et Cléry-le-Petit (Meuse) où il reçoit des renforts venus d'Auxerre pour compenser les lourdes pertes du 22.

Il fait face à une violente offensive allemande et doit se replier sur Doullon à quelques kilomètres au nord de Cléry-le-Petit pour éviter l'encerclement.

Commence alors une retraite vers l'Argonne.

Sources Jean-Pierre Verney -Encyclopédie du 20ème S. J.M. Winter -

Retraite de nos armées en Août 1914 *(Historique des Régiments 14/18 - web)*

« Nos deux armées du centre réalisèrent, par ordre, une retraite stratégique qui n'eut rien d'une déroute, puisque leur action retarda chaque jour la marche de l'ennemi.

Nos colonnes étaient suivies, de gauche à droite, par l'armée saxonne du général VON HAUSEN, par l'armée du duc de WURTEMBERG et celle du Kronprinz impérial (IIIe, IVe, et Ve armées allemandes)

Ces forces adverses, étroitement liées, se proposaient d'enlever Verdun, et de crever notre centre sur la Meuse. Les 3e et 4e armées françaises devenaient, en quelque sorte, le pivot de notre résistance, tandis qu'à gauche les colonnes ennemies descendant de la Belgique et du Luxembourg gagnaient la vallée de la Marne et se dirigeaient vers la Seine, et qu'à l'est d'autres forces victorieuses se ruaient en direction de Nancy.

La ténacité indomptable des 3e et 4e armées françaises fut un des éléments de la victoire de la Marne.

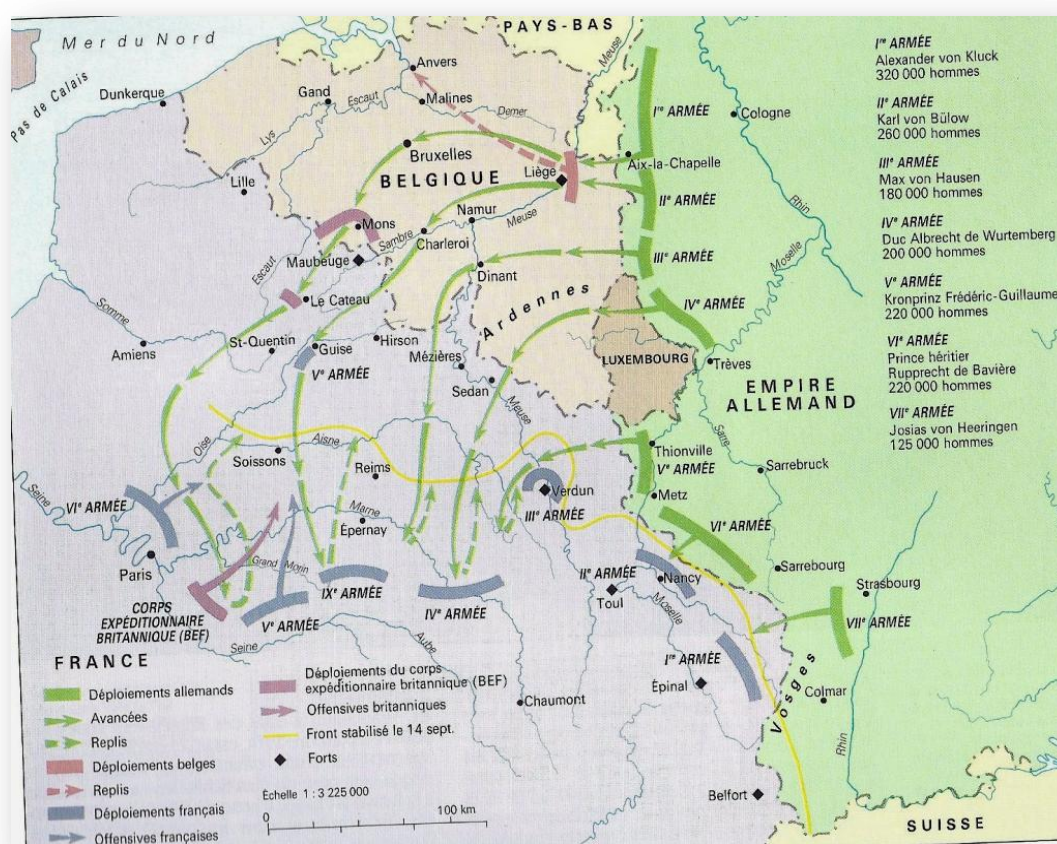
*Repoussée dans son offensive du **22 août**, sur la Semoy, la 4e armée s'établit, les 25 et 26 août, sur la rive gauche de la Meuse. Elle bordait, à gauche, le 3e corps qui appartenait à la 5e armée. Ce repli fut si habilement exécuté qu'il échappa en partie aux observations de l'adversaire. Le général de LANGLE DE CARY prescrivit à ses troupes de s'opposer énergiquement à toutes les tentatives ennemies en vue du passage de la rivière. Nos soldats firent des prodiges.*

Le 27 août, des colonnes allemandes, sans cesse renforcées, s'avançaient sur des passerelles de fortune ; décimées par nos feux, elles refluaient en désordre. Alors l'artillerie lourde adverse entra en action : des bataillons « gris-vert » prirent pied sur la rive gauche et tentèrent de progresser dans le secteur de Stenay. **Il fut décidé, le 28 août**, qu'on tenterait de rejeter les Allemands sur la Meuse. Toutes nos troupes se portèrent résolument à l'attaque. Le bois de la Marfée fut complètement dégagé et Noyers-Pont-Maugis fut enlevé sans coup férir.

Mais nous ne pûmes reprendre les usines de Pont-Maugis où l'ennemi avait rassemblé de nombreuses mitrailleuses. Néanmoins l'entrain de nos troupes était magnifique. Et quand, au soir du 28 août, l'ordre de retraite arriva, ce fut une déception générale au 11^e corps.

Dans cette même journée, le 9^e corps engageait un des plus rudes combats de la retraite française ; cette bataille de Signy-l'Abbaye-Rethel, qui se prolongea **jusqu'au 30**, fut livrée, du côté adverse, en présence du Kaiser.

En raison de l'apparition de forces allemandes dans la région Rocroi-Givet, notre 9^e corps avait été poussé au sud-ouest de Mézières pour couvrir de toute attaque débouchant du nord-ouest la retraite de la 4^e armée. » »



A suivre

LE CONSEIL DE REVISION

21 mars 1905 : la loi BERTEAUX supprime le tirage au sort, les remplacements ainsi que les exemptions : désormais tous les hommes sont appelables pour deux ans, pour un service personnel, égal et obligatoire ; introduction de la notion de sursis.

7 février 1912 : décret instituant le recrutement des **tirailleurs sénégalais** désignés comme « indigènes de race noire du groupe de l'Afrique occidentale française », prévoit qu'ils « peuvent en toutes circonstances être désignés pour continuer leur service en dehors du territoire de la colonie » et précise que pour eux « la durée du service actif est de quatre ans ».

7 août 1913 : La loi BARTHOU dite **loi des trois ans**, fait passer le service militaire de deux à trois années.

Entre 1905 et 1914 chaque homme français arrivé à ses 20 ans (juste avant l'âge de la majorité) doit être recensé dans une liste nominative puis faire son service militaire pendant deux puis trois années dans l'armée active avant d'être rendu à la vie civile. Pendant les onze années après son service, il fait partie de la réserve de l'armée active (de ses 24 à 34 ans), puis pendant sept ans de l'armée territoriale (de ses 35 à 41 ans) et enfin pendant encore sept ans de la réserve de l'armée territoriale (de ses 42 à 48 ans).

Les hommes faisant leur service sont versés dans les régiments d'active, théoriquement recrutés localement ; après leur service, ils seront convoqués trois fois pour des périodes de manœuvres et d'exercices, à raison de deux fois pour les réservistes (chacun durant quatre semaines) et une fois pour les territoriaux (seulement deux semaines). En théorie, les hommes déclarés inaptes pour insuffisances physiques sont quand même astreints aux obligations militaires, sous la forme du service auxiliaire (dans les bureaux, les dépôts, le service de santé, etc.). Un dernier cas est celui des « affectés spéciaux », c'est-à-dire les douaniers, les chasseurs forestiers, les hommes des sections de chemins de fer de campagne, ainsi que les postes et télégraphes.

Chaque année est donc recrutée une « classe » de conscrits : une classe est l'ensemble des hommes nés une même année et aptes au service.

Ci-dessous, quelques conscrits de la classe 1913 à Flogny :



Les jeunes nés à Percey en 1893 et mobilisés à Auxerre en 1913 sont : Henri FOURNIER, Joseph LEMAITRE, François PETITJEAN, Georges POIRET, Alfred BILLIAT.

LA TAXE VICINALE : (la taxe locale est un impôt direct perçu pour l'entretien des chemins vicinaux et ruraux dû par tout chef de famille. Elle peut être acquittée en argent ou en nature au gré du contribuable)

Les prestataires ou assujettis à la taxe vicinale ci-dessous, qui ont déclaré vouloir acquitter leur taxe en nature et qui se trouvent en raison de leur mobilisation dans l'impossibilité d'exécuter leurs travaux, sont exonérés de cette taxe :

La Sogne : FAUVERNIER Emile, BOUCHERON Gustave, PROTAT Emile, CHEVANCE Octave : cultivateurs.

Percey : MICHAUT Henri, PETITJEAN William, LHUILLIER Léon, GIBIER Alfred, BARBIER Emile et PIROELLE Auguste : cultivateurs. MAIGROT Paul : boulanger, HUGO Anatole : cafetier, DESVAUX Cyrille : cantonnier du canal, VILLETARD Aristide : serrurier.

Les plants : ROY Louis, cultivateur.

Une rubrique "Nouvelles du front" sera incorporée dans les prochains perciquois (jusqu'à l'Armistice de 1918). Vous suivrez ainsi le quotidien de nos soldats de Percey engagés dans cette terrible guerre.

Pour faire revivre dans notre mémoire tous ces soldats, ceux qui ont payé de leur vie et ceux qui sont revenus forcément meurtris, nous avons besoin de vos témoignages. Vous pouvez nous aider en fouillant dans l'histoire de votre propre famille où il y a peut-être des écrits, des photographies etc. que vous pourriez nous communiquer. Merci d'avance.

CETTE ANNEE NOUS AVONS FETE **LE 70EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT DE 1944**

1939/1945 Deuxième guerre mondiale : Deux Perciquois sont morts dans ce conflit :

- **Monsieur Marceau NOLLE**, né à Percey le 15 Mai 1912

Mort sous les bombardements allemands à Orvilliers (Seine-et-Oise) le 14 Juin 1940. Il faisait partie du 14e Régiment de Dragons Portés (RDP) régiment de réserve créé lors de la mobilisation.

- **Monsieur André CHEVANCE**, né à Percey le 9 Août 1904 - 223e RAC - prisonnier de guerre Stalag XVII A à Kaisersteinbruch (Autriche)
matricule 49.015

Mort le 10 septembre 1944 sous les bombardements des alliés, un dimanche matin en allant à la messe.

Il avait épousé Flavie CORGERON en octobre 1933 et laissait deux orphelins : Jean et Pierre.



photos du stalag XVII A en 1941
prêtées par M. Pierre CHEVANCE



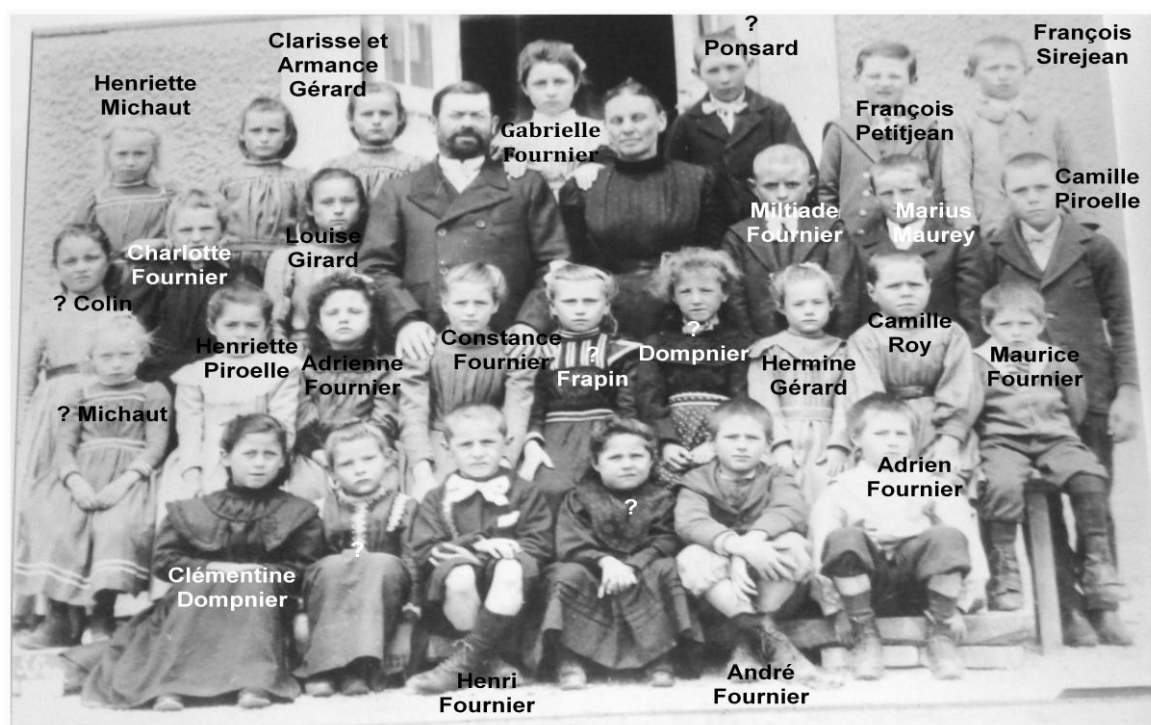
Entouré de rouge le stalag XVII A. André CHEVANCE s'était investi dans la commune en tant que pompier (voir perciquois N° 18)

PHOTO DE CLASSE

Nous situons cette photographie entre 1898 et 1900 ; les enfants sont nés entre 1887 et 1894 et ont



traversé la première guerre mondiale. Certains d'entre les garçons n'en sont pas revenus.





Mariage d'Eugénie FOURNIER de Percey avec Arthur COLLIN de La Chapelle-Vielle-Forêt, le 10 juin 1911



Cette photographie nous a été prêtée par les descendants des mariés. Eugénie et ses parents Edouard et Rose FOURNIER habitaient une ferme située rue de Bas Beugnon (aujourd'hui Grande Rue) à Percey, face à la ferme des PETITJEAN (angle des rues Albert Joly et Grande Rue)

RECETTE

BEIGNETS DE FLEURS DE COURGETTES



Temps de préparation : 15mn

Temps de cuisson : 5mn

Ingrédients : pour 6 personnes

- 1kg de fleurs de courgettes
- 2 œufs
- 200g de farine
- 4 verres d'huile d'arachide
- ½ verre de bière
- Sel, poivre

Préparation :

Rincez les fleurs de courgettes en les passant rapidement sous l'eau froide, épongez-les soigneusement. Cassez les œufs en séparant les jaunes des blancs. Dans un grand saladier, mélangez les jaunes d'œufs avec la farine et la bière, allongez la pâte d'un demi-verre d'eau, salez et poivrez. Battez les blancs en neige, incorporez-les délicatement à la pâte.

Trempez les fleurs de courgettes dans la pâte à frire, puis plongez-les dans de la friture très chaude. Laissez dorer les beignets, égouttez-les, épongez-les à l'aide de papier absorbant, saupoudrez-les de sel fin.

Ces beignets sont délicieux avec l'apéritif. Il faut en profiter, car la saison est courte.

BON APPETIT!



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 19 juin 2014 : Léa MOREAU 26, rue Albert Joly

Félicitations aux heureux parents

NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Mr COLLÉ et Mme DURUPT 4bis, petite rue

■ Mr et Mme COLLÉ 4, petite rue

■ Mr MESAS RUIZ, Mme NIÉ et leur fils 17, rue de la Sogne

Nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Le 18 octobre 2014 : loto

Le 15 novembre 2014 : bourse aux jouets

Le 6 décembre 2014 : repas des aînés

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h30

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Communauté de commune du florentinois (T: 03 86 35 08 57)

Ordures ménagères – SPANC – portage des repas (T : 03 86 35 94 15 le lundi et jeudi)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.